

1813.



Arrondissemens des Procureurs de la Caisse Ecclésiastique.

PREMIER CANTON.

Mr. DEGUISE, PROCUREUR.

TOUTES les paroisses au Nord du Sault de Montmorenci, y comprises l'Isle d'Orléans et l'Isle aux Coudres.

MEMBRES, Messrs. 1. Renvoyzé, 2. Lelièvre, 3. Le Courtois, 4. Boudreau, 5. Borniol, 6. Fortin senior, 7. Gagnon senior, 8. Boissoneau.

SECOND CANTON.

Mr. BEDARD SENR. PROCUREUR.

DEPUIS le Sault de Montmorenci jusqu'au Cap de la Madeleine inclusivement, toutes les paroisses, y comprise la ville de Québec.

MEMBRES, Messrs. 1. Boucherville, 2. Fortin junior, 3. Daulé, 4. Mignault, 5. Lacasse, 6. Bedard junior, 7. Le François, 8. Lebourdais, 9. Denéchaud.

TROISIEME CANTON.

Mr. DESJARDINS, PROCUREUR.

DEPUIS les Trois-Rivières inclusivement, jusqu'à Berthier aussi inclusivement, toutes les paroisses du Nord, tant des profondeurs que sur le fleuve, y comprise l'Isle du Pads.

MEMBRES, Messrs. 1. Orfroy, 2. De Calonne, 3. Ecuiez, 4. Delaunais, 5. Vinet, 6. Lamotte junior.

QUATRIEME CANTON.

Mr. PERRAS, PROCUREUR.

DEPUIS La Noray et Ste. Elizabeth inclusivement, toutes les paroisses de la terre ferme du Nord, jusqu'à St. Benoit inclusivement.

MEMBRES, Messrs. 1. Joyer, 2. Amiot, 3. Raizenne, 4. Tabeau, 5. Felix.

CINQUIEME CANTON.

Mr. DOUCET, PROCUREUR.

LES Isles Perrot, de Montréal et Jesus.

MEMBRES, Messrs. 1. Cazeneuve, 2. Begin, 3. Bélair.

SIXIEME CANTON.

Mr. VILLADE, PROCUREUR.

LE Haut-Canada et toutes les paroisses entre le Fleuve St. Laurent et la Rivière des Outaouais.

MEMBRES, Messrs. 1. Macdonell, 2. Deguire, 3. Aubry, 4. Provencher, 5. Toupin.